

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 17 décembre 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 10, 11, 12 et 13 décembre 2018**

**2018 DFPE 199** Mise à disposition d'une emprise dépendant de la crèche 13 bis rue de Popincourt (11e) - convention d'occupation du domaine public avec la copropriété voisine.

**M. Patrick BLOCHE, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Considérant l'intérêt général des travaux d'isolation thermique par l'extérieur d'un bâtiment parisien envisagés par la copropriété du 56 rue Sedaine (11e), à réaliser sur des portions des murs pignons séparatifs donnant sur la cour en terrasse de la crèche municipale implantée 13 bis rue Popincourt ;

Considérant l'absence de recette directe procurée par l'occupation du domaine public rendue nécessaire par la réalisation desdits travaux d'isolation ;

Vu le projet de délibération, en date du 27 novembre 2018, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation la signature d'une convention d'occupation précaire et révocable concernant une portion du domaine public de la Ville de Paris dépendant de la crèche 13 bis rue Popincourt (11e) ;

Vu l'avis du Conseil du 11e arrondissement, en date du 26 novembre 2018 ;

Sur le rapport présenté par M. Patrick BLOCHE, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : La passation, avec la copropriété de l'immeuble situé 56 rue Sedaine (11e), d'une convention d'occupation précaire concernant une portion du domaine public de la Ville de Paris affecté à la crèche 13 bis rue Popincourt (11e), est approuvée.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer ladite convention, dont le texte est joint à la présente délibération, d'ores et déjà signée par le représentant de la copropriété concernée.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**